



1. Certificat d'urbanisme (CU)

[Cerfa n° 13410*12](#)

CUa : Informations générales sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain

CUb : Informations sur la faisabilité d'un projet spécifique



2. Déclaration préalable (DP)

[Cerfa n° 16702*01](#) : Constructions et travaux non soumis à permis de construire (extensions < 20 m² ou < 40 m² en zone urbaine, ravalements, clôtures, etc.)

[Cerfa n° 16703*01](#) : Installations et aménagements non soumis à permis d'aménager (lotissements sans création de voies, affouillements, etc.)



3. Permis de construire (PC)

[Cerfa n° 13406*15](#) : Maison individuelle et/ou ses annexes, avec ou sans démolition

[Cerfa n° 13409*15](#) : Autres constructions (bâtiments collectifs, industriels, etc.), avec ou sans démolition



4. Permis d'aménager (PA)

[Cerfa n° 16297*03](#) : Aménagements de terrains (lotissement campings, aires de stationnement)



5. Permis de démolir (PD)

[Cerfa n° 13405*13](#) : Démolition totale ou partielle d'une construction



6. Modifications et transferts

[Cerfa n° 16700*01](#) : Modification ou régularisation d'une autorisation en cours de validité (PC, PA, DP)

[Cerfa n° 16701*01](#) : Transfert d'une autorisation d'urbanisme à un autre bénéficiaire



7. Suivi des travaux

[Cerfa n° 13407*10](#) : Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

[Cerfa n° 13408*12](#) : Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Remarque importante :

Les personnes morales doivent obligatoirement déposer leurs demandes par voie électronique dans les communes de plus de 3 500 habitants

Ressources utiles :

Site internet : www.service-public.fr

PÔLE URBANISME

www.atd88.fr